

Garges-lès-Gonesse : une mutuelle à coûts modiques pour tous les habitants

Thibault Chaffotte | 04 Avril 2016



Illustration. L'association Actiom propose à des communes de faire bénéficier leurs habitants d'une mutuelle bon marché. (LP/Alexandre Boucher.)

Une complémentaire santé à prix modique pour tous les habitants de Garges-lès-Gonesse intéressés. C'est ce que vont proposer prochainement le centre communal d'action sociale et l'association Actiom (Action de mutualisation pour le pouvoir d'achat), qui viennent de signer un partenariat.

Une série de réunions est prévue pour informer les habitants, dont la première aura lieu ce mardi 5 avril.

Intitulé « Ma Commune, ma santé », ce dispositif propose d'accéder à des tarifs négociés avec trois mutuelles : Pavillon prévoyance, Smatis France et Miel mutuelle. « Ce sont des organismes qui sont rassemblés sous la bannière Actiom et qui proposent des tarifs pas trop chers », précise Jean Paré, adjoint au maire, délégué aux affaires sanitaires et sociales. Les cotisations évoluent en fonction de l'âge et du niveau de garantie souhaité. Les premiers prix se situent en dessous de 20 € par mois pour les moins de 18 ans, et à moins de 80 € pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

Pour une analyse personnalisée, les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec des conseillers. « Ça peut ouvrir des possibilités à des gens qui n'ont pas de mutuelle, ajoute Jean Paré. Il y a des gens qui ont tellement de mal à gérer leur budget qu'ils ne payent même pas d'assurance habitation. »

Dans le Val-d'Oise, les communes de Goussainville et Montigny-lès-Cormeilles ont également fait appel à Actiom.

Réunion de présentation ce mardi, de 17 h 30 à 18 h 30, au centre social et culturel Dulcie-September, place Nelson-Mandela. Renseignements au 01.34.53.32.00.